

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JUILLET A DECEMBRE 2019

Réception :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir sur ses terres :

- Le Verbier E-Bike Festival 2019 (course de vélos)
- La Petite Trotte à Léon (course à pied)
- Le Tour du Val d'Aoste.

Elle a également organisé l'inauguration des nouveaux vitraux de l'ancienne église.

Personnel communal :

M. Théodore Monnet a été engagé au sein de l'Administration pour un stage en entreprise d'une durée de deux ans dès le 1^{er} septembre 2019.

Maison de Commune :

Les travaux concernant le changement du linoléum dans les bureaux de l'Administration ont été confiés à l'entreprise Daniel Savioz, Saxon.

Il est prévu de refaire les façades du bâtiment dans le courant du 2^{ème} semestre 2020 dès que les constructions érigées sur les terrains voisins de la Maison de Commune seront terminées. Dans l'intervalle, le Conseil a adjugé les travaux comme suit :

- **Peinture extérieure** : Rimoval SA, Saxon
- **Echafaudages** : Von Ro Cerdeira SA, Charrat

PIDR :

Selon le préavis de la Commission intercommunale de police, M. Sasa Miletic de Monthey a été engagé dès le 1^{er} octobre 2019 pour compléter l'effectif.

Sécurité routière :

Le Conseil a mandaté le BPA pour procéder à l'analyse de la sécurité routière à la Rue du Vacco, à la Nouvelle Avenue, à la Rue de la Toule et à la Route des Torrents.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- M. Fatih Fener
- Mme Shukrije Maliqui Geci et ses fils
- M. Thomas Ruault
- Mme Louisa Nora Semoudi
- Mme Isabelle Perez Robles
- M. Julio Miguel Domingos Pereira
- Mme Christelle Almeida Dos Santos

- Mme Virginie Sautrey et son fils
- M. Antonio Gabrieli

Intégration :

La Commission a organisé à la satisfaction générale la soirée pour les naturalisés et le repas de la diversité à l'Espace Bouliac.

Etat-Major en Cas de Catastrophe :

Le Conseil a confirmé les nominations au 1^{er} janvier 2020 de M. Gaëtan Bertrands au poste de Chef de l'Etat-Major en Cas de Catastrophe et de M. Raoul Vaudan au poste de remplacement du Chef de l'EMCC.

Commission du Feu :

Le bureau Géo2Rives SA, Riddes, s'est vu confier le mandat pour la fourniture d'un logiciel concernant les plans d'interventions du Corps des Sapeurs-Pompiers.

Corps des Sapeurs-Pompiers :

Le Conseil a confirmé les promotions au grade de sous-officier MM. Romain Farinet et Martin Bregnard.

Le Conseil a accepté d'acquérir un nouveau tonne-pompe plus performant auprès de la société Rosenbauer Schweiz AG, laquelle reprendra l'ancien tonne-pompe IVECO.

Autorité de Protection des Deux Rives (AP2R) :

Le Conseil a validé les propositions d'engagement de Mmes Sophie Aigroz de Collonges et Valérie Thomas de Saxon en remplacement de Mmes Marta Brasil Fracheboud et Christel Burri qui ont démissionné de leur poste de secrétaires auprès de l'AP2R.

Le Conseil a entamé des négociations pour le rattachement de la Commune de Fully à l'Autorité de Protection des Deux Rives.

Frais pour les fournitures scolaires :

Le Conseil a décidé de fixer à Fr. 100.00/élève la participation communale à l'achat du matériel scolaire Cette indemnité sera également versée aux jeunes en âge de scolarité obligatoire fréquentant les collèges.

Salle polyvalente :

Le Conseil a validé l'offre de SEIC-TELEDIS, Vernayaz, concernant l'installation de panneaux photovoltaïques en façade selon les conditions convenues avec cette société à savoir que 50 % des charges seront supportées par cette dernière et le 50 % restant par la Commune.

Complexe sportif du Pérosé:

Le Conseil a adjugé la globalité des travaux d'agrandissement des vestiaires à l'entreprise générale Sogecoma SA, Martigny. Le remplacement du lave-vaisselle de la cantine a été confié à la maison Resto-Tec, Saxon, et les travaux de contrôle des mâts de l'éclairage du stade ont été adjugés à la société Smart City Swiss SA, Martigny.

Itinéraires sportifs prioritaires :

Le Conseil a donné son accord pour baliser l'itinéraire cycliste Saxon-Col du Lein. Ce parcours fait partie des onze itinéraires identifiés par Valais Wallis Promotion comme prioritaires, et qui devront être mis en œuvre d'ici août 2020.

Tour des Stations 2020 :

Le Conseil a donné son accord de principe pour un soutien financier lié à l'organisation de cette manifestation sportive qui se déroulera le 8 août 2020, avec Saxon comme lieu de ravitaillement.

Marathon des terroirs du Valais 2021 :

Le Conseil a décidé de soutenir financièrement cette manifestation qui se déroulera du 4 au 6 juin 2021, étant donné que la Commune de Saxon accueillera l'arrivée des concurrents du semi-marathon au Casino de Saxon.

Commission Manifestations :

Mme Anne Perrier a intégré la Commission jusqu'à la fin de la période législative.

Manifestions locales :

Le Conseil a adjugé les travaux pour la fourniture de cinq bars à l'entreprise Christian Fagherazzi, Saxon.

Balade gourmande :

En collaboration avec la Société de Développement, la Commune a décidé d'organiser chaque année une balade gourmande afin de promouvoir l'Abricot. Cet événement a eu lieu le 21 juillet 2019.

L'Abricopain :

Le Conseil a confié l'étude liée à la modernisation du chauffage des locaux à la société PMAX SA, Saxon.

Les travaux de cloisonnement des WC de la crèche ont été confiés à l'entreprise Rosset & Praplan, Saxon, et ceux concernant le changement du linoléum à l'entreprise Daniel Savioz, Saxon.

Réseau parents d'accueil :

Mme Stéphanie Golliard de Saxon a été engagée pour compléter la structure.

Commission des Affaires sociales

La Commission a organisé la soirée des bénévoles ainsi que la soirée destinée aux entreprises et PME locales sur le thème « Santé au travail ».

Défibrillateurs :

La Commune a fait l'acquisition d'une dizaine de défibrillateurs qui ont été installés à divers endroits. Ces emplacements pourront être consultés prochainement sur l'application Staying Alive.

Véhicules :

Le Conseil a fait l'acquisition auprès du garage Boschung Marcel AG, Payerne, d'un nouveau Pony destiné à remplacer l'ancien véhicule, lequel ne sera plus qu'utilisé en périodes hivernales.

Aménagement du Chemin du Bay :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Candélabres** : SEIC-TELEDIS SA, Vernayaz
- **Electricité et pose des luminaires** : MG Electricité Sàrl, Saxon

Aménagement du Chemin des Fontanettes :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Goudronnage** : Michel Maret & Fils SA, Saxon

Eclairage public :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Fourniture des mâts avec éclairage intelligent** : Ecorama SA, Sion
- **Contrôles OIBT des mâts** : Sécurelec, Sion
- **Contrôle des candélabres** : Roch Services SA, Bienne

Pierre-A-Voir :

La Commune de Bagnes a procédé au remplacement de la croix qui avait été endommagée suite à de violents orages.

Contrôleur énergétique :

M. Nicolas Venturi a été désigné par le Conseil pour remplacer M. Damien Pedroni dans le cadre des contrôles énergétiques des bâtiments dès le 1^{er} janvier 2020.

Aménagement des cours d'eau et carte des dangers :

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement a transmis à l'Administration communale les décomptes finaux, ainsi que le solde des subventions accordées pour les aménagements suivants :

- Torrent de Vella et Canal du Syndicat
- Ouvrage de rétention des bois flottants à Gottefrey
- Canaux des Frasses, du Pérosé et de Pro Bovey

La société Nant de Drance a versé à la Commune un montant de Fr. 551'576.35 à titre de participation aux travaux d'aménagements des canaux des Frasses, du Pérosé et de Pro Bovey.

Ligne à haute tension Riddes/St-Triphon :

La Bourgeoisie a signé un acte constitutif de servitude avec Swissgrid SA en lien avec la présence de cette ligne HT sur le coteau de Saxon.

Projet de défense Forêt des Champs :

Les travaux de génie civil concernant la consolidation de la digue dans le Châble Lavincet ont été confiés à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon.

Sentiers pédestres :

La Protection Civile a effectué des travaux de remise en état des marches des escaliers conduisant à la Tour.

Les travaux de remplacement du pont sur le Torrent de Vella dans le secteur de La Pierre ont été adjugés comme suit :

- **Construction métallique** : Pereira Sàrl, Saxon
- **Travaux de génie civil** : TPEA Saxon Sàrl, Saxon
- **Fourniture d'un pont en bois** : Triage Forestier des Deux Rives, Riddes

Location de terrain :

Le Conseil a accepté de mettre à disposition, contre bons soins, une parcelle d'abricotiers située au Village à M. Joao Conceicao Oliveira de Charrat.

Casino :

Des travaux d'entretien ont été adjugés comme suit :

- **Traitement des façades** : AlchiTech lutte contre les nuisibles, Martigny
- **Changement des vannes de la batterie nourrice** : Gabrieli & Fils Sàrl, Saxon

Taxateurs officiels :

M. Nicolas Venturi a été nommé par le Conseil communal à la fonction de taxateur officiel de la Commune en remplacement de M. Claude Canossa.

Réseau d'eau potable :

Les travaux de remplacement de la conduite dans le secteur « Prés-des-Champs/Arbarey » ont été adjugés comme suit :

- **Appareillage** : Vincent Pedroni Sàrl, Saxon
- **Génie civil** : Consortium Joseph Carron & Etrasa SA, Saxon

Carafe d'eau :

Suite à un concours organisé dans la Commune, le Conseil a retenu le projet de carafe d'eau proposé par Mme Clara Thummel. Ces carafes, confectionnées par la maison Univerre Pro UVA SA, Bioley-Orjulaz, seront à disposition auprès de l'Administration communale au prix de Fr. 10.00/carafe au début de l'année 2020.

STEP :

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Pompe à chaleur** : Forré SA, Saxon
- **Aménagements extérieurs** : Schnyder Bau AG, Gampel
- **Eclairage extérieur** : SEIC-TELEDIS, Vernayaz
- **Groupe électrogène** : VISA SA, Saxon
- **Equipement du local du stockeur** : Martinetti Group SA, Martigny
- **Démolition des anciens bassins** : Jacques Lambiel, Saxon
- **Pose d'un radier pour le local de désodorisation** : Gino Arbace SA, Saxon
- **Désodorisation du local de déshydratation** : Techfina SA, Petit-Lancy
- **Appareil de ventilation** : Colasit AG, Spiez

Le Conseil a décidé de conclure des contrats de maintenance avec les sociétés suivantes :

- Alpha Wassertechnik AG pour les deux décanteurs secondaires
- Emile Egger & Cie SA pour les pompes
- Picatech Huber AG pour les dégrilleurs, de la presse laveuse et du laveur de sable
- Judo Wasserautbereitung AG pour le filtre à particules.

Vide-grenier :

La Commune a organisé un vide-grenier en plaine et aux Mayens le 16 novembre 2019. Au vu des nombreuses incivilités commises durant cette journée (notamment le non-respect des horaires et des directives relatives aux objets pouvant être déposés dans les rues), le Conseil examinera s'il y a lieu de maintenir un vide-grenier en 2020.

Déchetterie :

Le Conseil a validé l'offre de TMR SA, Martigny, pour la location d'un compacteur à papier qui sera installé devant l'entrée de la déchetterie communale dès le 1^{er} janvier 2020.

Caméras de vidéosurveillance :

La Commune a fait l'acquisition de quatre nouvelles caméras auprès de l'entreprise Telsa SA, Sion.

Réseau d'irrigation :

Les travaux de remplacement de la conduite d'irrigation dans le secteur « Prés-des-Champs/Arbarey » ont été adjugés comme suit :

- **Appareillage** : Vincent Pedroni Sàrl, Saxon
- **Génie civil** : Consortium Joseph Carron & Etrasa SA, Saxon

La pose du tapis final interviendra dans le courant du printemps 2020.

Le Conseil a adjugé le mandat d'ingénieurs pour l'exécution de la conduite H (entre la prise d'eau dans le Torrent des Croix et le fond de l'Arbarey) au bureau Alpattec SA, Martigny.

Prairies sèches :

Le Conseil a validé la deuxième étape de ce projet devisé à Fr. 115'000.00 et qui sera mené à terme par le Triage Forestier des Deux Rives, Riddes.